

Ecrit par Echo du Mardi le 18 mars 2025

CHOCO'FIESTA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/03/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : CHOCO'FIESTA

Forme : SAS

Capital social : 300 €

Siège social : 3 Avenue de Fontcouverte, 84000 AVIGNON

Objet social : Création, fabrication et commercialisation de produits alimentaires et boissons non alcoolisées, notamment de boissons chocolatées avec une base végétale.

Président : Mme Laëtitia SCHOUTETEN demeurant 266 Avenue Cessac, 84700 SORGUES

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON